

## ECLAIRAGE PUBLIC

Nous l'avions annoncé, ce sujet qui fait polémique depuis quelque temps, vient de faire l'objet d'une analyse par l'équipe municipale en place depuis le 2 février 2017.

Nous portons à votre connaissance le coût réel connu à présent, du poste « ECLAIRAGE COMMUNAL », figurant au Compte Administratif 2016, et certifié.

<b>A SAVOIR : le coût sur 12 mois est de 5029,65€</b>	Consommation	2397.68 €
	Abonnements + taxes	2631.97 €

Nous avons trois hypothèses à vous proposer :

**1ere hypothèse** : d'après renseignement pris auprès de différentes sources, en coupant l'éclairage public (en laissant toutefois les points lumineux aux endroits délicats, tels que carrefour) de 23 heures à 6 heures, on peut réduire de 50 % la consommation, ce qui ferait une économie sur 12 mois de 2515 €, mais:

pour cette hypothèse, un investissement s'imposerait à savoir :

Ⓣ	diagnostique par le Syndicat qui en a la compétence (SDES) pour un	coût	de 1500 €
Ⓣ	mise en place de quatre horloges à 350 € environ l'unité soit un	coût	de 1400 €
Ⓣ	l'installation par un professionnel environ un	coût	de 800 €
<b>soit un coût total estimatif de</b>		<b>3700 €</b>	

**2eme hypothèse** : nous coupons tout nous-mêmes, sur une « période test », en relevant les compteurs le jour de la coupure jusqu'au jour « fin de test » ; la période pourrait commencer au 1er avril 2017 jusqu'au 31 décembre 2017.

Ainsi nous connaîtrions l'économie réalisée, qui serait sensiblement de 5000 €. De ce fait, l'investissement de la 1ere hypothèse pourrait se faire dès 2018 puisque nous pourrions le mettre au budget 2018.

Par contre, il faut nous assurer des obligations quant à la sécurité des Habitants ; nous devons mettre en place des panneaux à l'entrée de la Commune, nous pourrions faire appel au volontariat.

**3eme hypothèse** : nous conservons l'éclairage de la route D921, et coupons purement et simplement la descente du lieu-dit La Michalière et le chemin communal des lieux-dits Les Avenières, Le Jacquet, La Vendée, et lotissements du Belley,

Un relevé serait également effectué comme pour la 2eme hypothèse, et en fonction de l'économie réalisée nous pourrions également envisager l'investissement sur 2018.

Chers Habitants, vous êtes concernés par le choix qu'il convient de faire et nous vous remercions de le formaliser en répondant à l'aide du coupon ci-dessous, soit par retour en Mairie, soit par email :

[evelynelabrudemaire@outlook.fr](mailto:evelynelabrudemaire@outlook.fr)

**Merci de l'intérêt que vous porterez à ces propositions et de votre rapide réponse au plus tard le 26/3/2017**

MON CHOIX 1er Hypothèse 2eme hypothèse 3eme hypothèses

MES SUGGESTIONS & OBSERVATIONS

Mon adresse mail :